Randonner sur la route

Michel Brassat – CRF Midi-Pyrénées

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Comité régional
Midi-Pyrénées

Quand on randonne seul :

Toujours emprunter, si c'est possible,
le **trottoir** ou l'**accotement** existants.

Quand on randonne seul :

En l’absence d’accotement, le randonneur **doit marcher à gauche face à la circulation.**

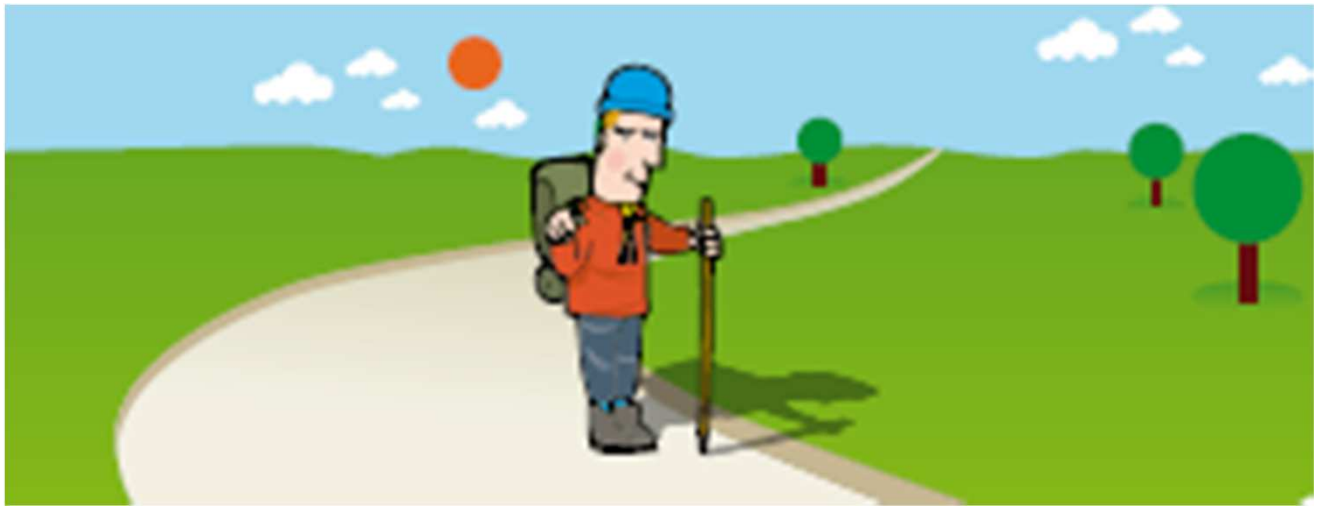

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Comité régional
Midi-Pyrénées

Quand on randonne en groupe :

En l’absence d’accotement, le groupe doit marcher **à gauche en file indienne,**

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Comité régional
Midi-Pyrénées

Quand on randonne en groupe :

Il peut marcher **à droite en sous groupes** d'une longueur maximale de 20 mètres, distants entre eux d'une cinquantaine de mètres,
et signalés dès la tombée de la nuit par des feux blancs à l'avant et rouges à l'arrière.

Michel Brassat – CRF Midi-Pyrénées